

Regles et Statuts de la Confrainie
 de nre dame sous le tiltre du sacre
 Rosaire ordinaire, et perpetuelle estably
 En Eglise de nre dame l'adieu de La motte
 a presene Doulhemescours pour y auoir
 este transfere par Monseigneur de
 Toul le cinq mars 1674 suiuan la
 Requeste qui luy en a este presentee.

Premiere

En deu a nre Dame du sacre Rosaire, tous les
 premiers dimanche du mois la messe du saint
 Rosaire a haulte voix autant solemnellement que
 faire se peut de mesme qu'aux Jours, et festes
 solemnelles de La ste Vierge avec les quatre
 Anniversaires au lendemain d'icelle Jours, sauoir
 Purification, Annonciation, Assomption, et
 Natiuite pour le repoi des diffints confreres Julle,
 Et porter L'image de nre Dame apres les Vespres
 d'icelle Jours, et le 1^{er} dimanche du mois ayant chacun
 un cierge allume, en chantant d'icelle les Litanies
 faisant la procession a Lintour de L'eglise seulement
 Excepte que le premier dimanche du mois D'Octobre qui
 est la grande feste du sacre Rosaire on doit porter
 en la place de L'image de nre Dame le saint
 Sacrement de L'autel moyennant quoy tous ledits
 Jours il y a Indulgence pleniere qui se peuvent gagner
 par chacun confrere apres auoir assiste esdites
 processions, et se estre confesse, et communie.

Seconde

Pour le service des 1^{ers} dimanche de chacun mois
 seront donnez aux celebrantz quatorze francs et pour
 les quatre Jours, et Anniversaires au lendemain d'icelle

Troisiesme

seront tenuz les confreres lorsque les paroissiens doultremitcourt seront bastir une eglise d'y faire faire une chappelle, et y entretenir un autel qui sera dédié au sacré Rosaire, et lorsque quelques deditz confreres sera malade ils seront obligés de le veiller, et assister, et au cas de mort de se trouver au convoi et service, et prier pour le repos de son ame, et pour se disposer a une telle charite. Les confreres auant que d'estre Recus seront promise de terminer les difficultés qu'ils pourroient avoir ensemblement pendant leurs vies par le moyen du Directeur, et officiers de lad' Confrairie. & . . .

Quatresme

prendront garde nos similes
 Celles de ne point faire de
 motif en d'aucs occasions,
 de mettre plusieurs distributions
 de misses d'une ce qui est
 impossible. Difficile d'ignorer
 l'ordre au se rencontrer qd
 donne lieu aux d'actes de
 Confratrité pour quoy d'actes
 d'actes se font autres d'actes de
 suite d'actes d'actes d'actes
 pour compléter auant d'actes
 d'actes d'actes d'actes

Pour estouffer la discorde qui pourroit naistre entre les celebrants, et paroissiens doultremitcourt soit qu'ils soient confreres dans ceste confrairie ou non iceux ne seront tenuz a dire ou faire dire la messe paroissiale dudit lieu a l'autel majeur de l'eglise au iour de la deuotion du sacré Rosaire en regard que le merite des misses qui se celebreront a l'autel du sacré Rosaire s'estend non seulement par une particuliere participation au fondateur dicelle, et a tous les confreres, mais enor a tous les paroissiens attenda qu'elles se celebrent pour le bien public. & #

Cinquiesme

Le Recepueur de la confrairie d'icelz iours de deuotion fera la quette dans l'eglise pour recevoir les aumosnes qui seront employées pour l'entretien de l'autel du sacré Rosaire, et s'il arriue qu'il soit donné audit autel du fond en heritage il sera laissé au plus haul moqueur a l'adiligence dudit Recepueur. & #

Sixiesme

Les confreres seront tenuz d'aller a l'offrande les

220

Jours de devotion du sacre Rosaire a la fin desquelles
le Recteur sera tenu assister, et de laidera d'offrir
offrandes, Excepté néanmoins au jour de la Nativité qui
est la feste de la paroisse pourquoy l'offrande appartiendra
au Curé qui pourra en qualité de Directeur et surintendant
en ladite Confrérie, changer, ou continuer les officiers
Icelle pourvu que ce soit pour l'honneur de nre Dame
et utilité du sacre Rosaire, et en ce cas seulement feront
ours les confreres, pardevant lesquels le Recteur rendra
compte par Chacun An sans que pour cet effet il soit
faict aucune bevue, ny aut chose qui puisse blesser
la bienséance, et modestie, qui se doit observer dans une si
ste Confrérie. 23.

6 Le Jourdhuy 26 de^{bre} 1675 Les paroissiens de Noulhemecour
Assemblée apres avoir considéré les grande profits spirituels
qu'apporte la Confrérie du St Rosaire, et leurs devotiones
particulièrement depuis le deux fevrier Jour de la Purification
derniere que Messire Nicolas de Landrian L'aveoit donné
dans son i^{er} rituel, apres avoir aussy meurement examine
ce qui s'observoit a la Motte en icelle ou elle a esté établie,
Ils ont promis unanimement L'entretenir suivant les Regles et
deffens avec tout respect, Esperantz par le moyen des priuileges
qu'elle que Dieu par l'intercession de nre Dame leurs fira
misericorde, et pour en confirmer la ratification ils se sont soustignés
pour plus grande securité et approbation des Regles, Statuts, et devoirs.

N. DE Landrian L'aveit Gouverneur de Landrian
Henry Picard Baill. Abbe Coq
Gimoy Chaudru
Jouy Filsvand
M. Delasallez Anthoinevial Henry Brest

92
Forme de la reception des
Confreres

Le p^rtre SurIntendant et Directeur de la Confrairie
apres auoir uisitez ceux qui auront demandé estre confreres
Les fera mettre a genoux, et les Recura a la Confrairie
par la benediction qu'il leur donnera en ceste sorte. . /

Auctoritate mihi hac in parte concessa
Ego te (uel vos) Recipio, et adscribo Confrariae Sacratissimi
Rotarij Beatae Mariae Virginis, ut salubris, et perscrutante
oratione abundes, (vel abundetis) / sisque (sive) Confrater, et
particeps / (vel sitis) Consortes et participes / omnium gratiarum
privilegiorum, et Indulgentiarum que eidem societati per
Sanctam Sedem Apostolicam concessa fuerunt in nomine
Patris ⁊ Filij ⁊ Spiritus s^ci Amen. ⁊

Forme de Benir le Rosaire

V. Auditorium nr̄um in noīe Dñij.
R. Qui fecit Coelum et Terram.
V. Dñe exaudi orationem meam
R. Et clamor meus ad te Veniat.
V. Dominus vobiscum.
R. Et cum Spiritu tuo. ⁊

Oremus.

Omnipotens et misericors Deus qui propter eximiam
Caritatem tuam, quā dilexisti nos filium tuum Unigenitum
Dñum nr̄um Iesum Christum de Coelis in terram descendere
et de Beatissima Virgine Mariae Dñae nr̄ae Ultro sanctissimo
Angelo nuntiante carnem suscipere voluisti, ut nos
dignos de potentate Diaboli, obsecramus Imensam clementiam
tuam, ut hac signa Rotarij in honorem et laudem eiusdem
Genitricis filij tui ab Ecclesia tuae fidei dicata benedicas
⁊ ⁊ sanctificas, et quae hactenac infundat in tutem Spiritus
s^ci in quicumque horum quodlibet Sacramentum portauerit,
atque in domo sua requiescat, tenuerit ab omni hoste
visibili, et invisibili, semper et ubique in hoc saeculo
liberetur, et in Beatae dñae s^cplae Beatissimae Virgine
Mariae Dei genitricis tibi planus bonis operibus p^ritarij
meruatur per laudem Dñum nr̄um Iesum Christum filium
tuum etc. ⁊ spargatur aqua benedicta. ⁊

Forme de Benir les Roses.

V. Adiutorium nostrum in nomine Domini.

R. Qui fecit coelum et terram.

Oremus.

Deus creator, et constructor generis humani, dator gratiae spiritualis, et largitor aeternae salutis, benedictione tua sancta benedixisti haec rosae quas pro gratia tibi excoluendae cum devotione, ac veneratione beatae semperque Virginis Mariae hodie tibi presentamus, et petimus benedixisti, et infundi in eis per virtutem sanctae Crucis benedictionem celestem ut qui eas ad odoris suavitatem et depellendam infirmitatis humano usui tribuisti talem signaculo sanctae Crucis benedictionem accipiant ut quibuscumque in infirmitatibus appropinquaverint, seu qui eas in domibus suis portaverint in infirmitates sanentur, discedant diaboli, contremiscant, et fugiam pauidi cum suis ministris de habitacionibus illis, nec amplius tibi servientes inquietare praesumant per Christum Dominum nostrum. Amen. Et deinde aspergantur aqua benedicta.

La Bénédiction des Chandelles.

V. Adiutorium nostrum in nomine Domini.

R. qui fecit coelum, et terram.

Oremus.

Domine Iesu Christe Lux vera qui illuminas oem hominem venientem in hunc mundum effunde per intercessionem Virginis Mariae matris tuae, et per quinquaginta eius Rosarii mysteria benedictionem tuam super hos cereos, et sandales et sanctifica eas lumine tuae gratiae, et concede propitius, ut sicut haec luminaria igne visibili accensa nocturnas depellant tenebras, ita Cordae nostra Invisibili igne, id est Spiritus sancti splendore illustrata omnium vitiorum coecitate caveant, et puro mentis oculo cernere semper possimus quae tibi sunt placita et nostrae salutis utilia, quatenus post huius saeculi caliginosa discrimina ad lucem indeficientem pervenire mereamus qui vivis, et regnas. Et. / Aspergantur aqua benedicta.

Préface de la Bénédiction des Chandelles. Indulgence a tous les confesseurs, et Souverain du Saint Rosaire qui tiendront la

223
223
Forme de L'absolution gnalle
pour les confreves, et Soeurs du S^r Rosaire.

Après que le penitenti confreue, a dit le Confiteor,
Le pbré dit miseretur tui. Et. Absolutionem, et
Remissionem omnium peccatorum Et. /

Domine noster Iesus Christus filius Dei viuij qui
Beato Petro Apostolo suo dedit potestatem ligandi atqz
soluendi per suam piissimam misericordiam te absolua
et auctoritate Apostolica ex speciali gratia mihi concessa
Et tibi concessa a nro nro Pio Papa quinto, absoluo
te ab oibus peccatis tuis, quocunque toto decurso vite
tue, quomodocunque commisisti, de quibus contritus,
et ore confessus es, et quorum memoriam non habes
nec recordaris usque in presentem diem, et de quibus
confiteri minime recordatus fuisti, et restituitur tibi
illi Innocentie in qua eras, quando baptizatus fuisti,
et puritati eidem, in quantum adus Sta matris
ecclesie se extendant in noie Patris \dagger , et \dagger filij
et Spiritus \dagger Sancti. Amen.

174

Catalogue des noms des freres, et soeurs Recus dans La Confrainie du sacre Rosaire Doultremercour, Indis de La Motte.

Quoy qu'il ny aye point de charge a ne pas dire, et veriter
Le Rosaire neantmoins est il un Important et sarquitter des
deuotions des Confrainies dans Lesquelles on est recu, et mesme
quil faut prendre garde quil ny aye de la negligence, et mespris
Les deuots Confreres deuient le veriter toutes Les semaines vnes
fois, et par Imitation des trois misteres de nre Seigneur Jesus
Christ et de nre Dame ils choisissent pendant Lannee trois Jours
qui sappellent Stations pour y satisfaire avec une singuliere deuotion.

Comme La Paroisse doultremercour est differente a celle iadis
de La Motte elle a este de nouueau Recue au nombre de celles
qui sont sous le tiltre du sacre Rosaire, ayants choisy pour
Stations Les Jours de La Purification, et Nativite de nre Dame,
et le premier dimanche doctobre, Laquelle sera conuoquée au son
de La Cloche par le curé surintendant de La Confrainie pour faire dire
Le Rosaire a tous les Confreres, et satisfaire avec prieres ordonnées
par ledictes Stations, et ce a lheure la plus commode dedictes Jours
et a choisy pour officiers avec m^re Nicolat de Landrian agree pour
directeur, deux soubdirecteurs honn^{rs} personnes Dominique Aris, et
René thouuainel, et pour Receueur La personne de Jean Godard.

Recus le 2 febr 1675.

Maitre Nicolas de Landrian directeur qui a choisy les
Jours de La purification, Nativite de nre Dame, et premier
dimanche doctobre.

maij Dominique Aris soubdirecteur. idem.

René thouuainel soubdirecteur. idem.

Jean Godard Receueur. idem.

Jean Baptiste de Landrian Escriuain, et Aduocat en parlement. Dem.

Jean Baptiste Maulbon. Dem.

Bony Piccard. Dem.

Jeanne flagecollot femme dud^e orogue aris. Dem.

Anthoinette de Lorme femme a Jean Humbelot. idem.

Receus dans la confrainne ou sacre Rosaire
Doultremercour, Jadis de La Motte.

Quoyqu'il ny aye point de charge a ne pas dire, et veriter
Le Rosaire neantmoins est il un Important et la quitter des
deuotions des confrairies dans lesquelles on est receu, et mesme
quil faut prendre garde quil ny aye de la negligence, et mespris
Les deuots confreres deuient le veriter toutes Les semaines vnes
fois, et par Imitation des trois misteres de nre seigneur Jesus
Christ et de nre Dame ils choisissent pendant Lannee trois jours
qui sappellent Stations pour y satisfaire avec vne singuliere deuotion.

Comme La Paroisse Doultremercour est differente a celle iadis
de La Motte elle a este de nouueau Receus au nombre de celles
qui sont sous le titre du sacre Rosaire, ayent choisy pour
Stations Les Jours de La Purification, Natiuite de nre Dame,
et le premier dimanche doctobre, laquelle sera conuoquee au son
de la cloche par le curé surintendant de la confrerie pour faire dire
Le Rosaire, a tous les confreres, et satisfaire aux prieres ordonnees
par lesdites Stations, et ce a lheure la plus commode dedits Jours
ou a choisy pour officiers avec m^{re} Nicolat de Landrian agree pour
directeur, Pour soubdirecteurs honn^{rs} personnes Dominique Aris, et
René thouuunel, et Pour Receueur La personne de Jean Godard.

Receus le 2 febr 1675

Maistre Nicolas de Landrian directeur qui a choisy les
Jours de la purification, Natiuite de nre Dame, et premier
dimanche doctobre.

le 4^{me} mai 1677
Dominique Aris soubdirecteur. idem.

René thouuunel soubdirecteur. idem.

Jean Godard Receueur. idem.

Jean Baptiste de Landrian Escriuain, et Aduocat en parlement. idem.

Jean Baptiste Maulbon. idem.

Bony Piccard. idem.

Jeanne flageolles femme dud^{dit} docteur Aris. idem.

Anthoinette de Lorme femme a Jean Humbelot. idem.

francoise Godard femme a Jean Regnaud. idem.

Janua. 1677
Claude Pierrat dit Lognion. idem.

Dame Marie Henry femme du S^r maillon qui a choisy le
premier dimanche d'octobre, les jours de la Conception
et S^t Dominique.

Anne Vesire femme de Jean Vigneroy a choisy les jours
de S^{te} Anne, Natiuite, et Conception de n^{re} Dame.

Anthoine Vigneroy fils de Jean Vigneroy, et de lad^e
Anne Vesire, a choisy les jours de S^t Anthoine, La
Natiuite, et Conception de n^{re} Dame.

Nicolle Vigneroy fille de Jean Vigneroy, et de laditte Anne
a choisy les jours S^t nicolas, Natiuite, et Conception n^{re} Dame.

Anne martin femme en seconde nopce dudit Jean godard, a
choisy les jours S^{te} Anne, Conception, et Assumption n^{re} Dame.

obijz die 24^a Junij
1675

Claude Dauvoin a choisy les jours de S^t Claude, et de la
Conception, et Purification de n^{re} Dame.

Barbe Baudet fille, a choisy les jours de l'annunciation
et Purification de n^{re} Dame, et de la S^{te} Trinite.

Edmee Peru femme a Sebastien Brené. Idem.

Dame Dame Jeanne Coiffette espouse au sieur anthoine
Dourthe S^r de Voziere a choisy les jours de S^t Joseph, S^t
Jean Baptiste, et Conception de n^{re} Dame.

Jeanne Poly Jean a choisy les jours de natiuite n^{re}
dame, S^t Jean Baptiste, et S^t Joseph.

Anne Briol. idem.

Francoise Brené. idem.

Anne Piccard a choisy les jours de la Natiuite n^{re}
dame, ~~n^{re} Dame~~, et S^t Jean Baptiste.

Beny Piccard fils a choisy les jours de natiuite n^{re}
dame, S^t Beny, et S^t Jean Baptiste.

Marie Voussel femme a Vene' thouvenet a choisy les
jours S^{te} Anne, S^t Jean Baptiste, et Assumption n^{re} Dame.

Rayonde Ausson v^op de nicolas gillot a choisy les jours
S^{te} Anne, Conception n^{re} Dame, et S^{te} Marie Magdelaine.

M^{lle} ... a choisy les jours de ...

reçu le 29^e jour d'Avril 1675
Et obit le 29^e jour d'Avril 1675
Jean Briot qui a choisy les mesmes Jours que la paroisse.

reçu le 2^e Feb.
1676
Elizabeth pierot veuve de Nicolas Regnard qui
a choisy le jour s^{te} Elizabeth, le jour de la
s^t Nicolas, et celui de la purification n^{re}
Dame.

Barbe Henry femme Estienne pierot qui a
choisy le jour s^{te} Barbe, le jour de s^{re} Anne
et celui de s^{te} Marguerite.

Anne Gerard qui a choisy le jour de
L'annonciation le jour de la s^{te} Anne et
celuy de la s^t Hubert

Catherine Hoolet qui est receu en la compaignie
erigee en la paroisse de medonville, et qui
a eu la denon d'estre esente au presone
Lieu et a choisy le jour de la purification
le jour de la s^t Jean Baptiste, et celui
de la s^{te} Catherine.

Demis de la Salle qui a choisy le jour de
la s^t denys, le jour de la natiuite n^{re}
Dame et celui de s^{te} Anne.

reçu le 7^e mars et
obit le 20^e jour d'Avril 1676.
Jean Pugnault dit grosican .f.

reçu le 20^e mars
1676
Marguerite Vigneron qui a choisie les jours de la
paroisse

reçu le 4^e avril 1676
Jean Vigneron fils de Jean Vigneron et d'une veuve sa femme qui a
choisy les jours de la s^t Jean Baptiste, natiuite, et assumption n^{re} Dame.

Simone Jorget femme de Jean Janbon paroissien
de s^t Thiebaud epouse venue soulager un de

227 obiit eadem die ses enfants en cette parolle elle y est tombee
malade et par une speciale devotion a este
receue en cette confrairie le jour d'aujourd'hui 14^e
may 1677

Compte Jeune Gue Moulon maillon filz de
Jean Anghastie maillon et de d^{lle} Marie Henry
Touffrang Henry laboureur dnt a ceste confrairie.

Beneff Dugneron

obiit

M^{re} Lebas Joseph Grandin Eue a cure
de semereours qui a choisi pour dire son
rosaire le jour de sa reception qui est le 1^{er}
dimanche du carême l'annuairis et l'assomplis
de mad^e Dame.

Marguerite demangea fcs de Touffrang Touffrang
et a este receue le 2^e Juin 1685

Fagonde Ruffon w feu de Moulon Gilla

Jean Vigners Bene receu le 6^e Juillet 88

Obiit
Obiit
Obiit

Renouvellement de la Confrairie du S^t Rosaire

M^{re} Charles Joseph Salquois pretre
& Curé de cette parolle est entré
dans la susdite Confrairie le trois novembre
1738. et a choisi pour dire son rosaire
les jours de l'annonciation de la S^{te} Vierge
l'assomption et Conception

Damoiselle Marie Joseph D'Orcher de
Vidampierre Dame d'Outremécourt
a este receue le 3. novembre 1738. et
a choisi pour dire son rosaire les jours
de l'annonciation de l'assomption et
de la Sainte Vierge

Marie Anne de Hazelberg veuve de Messire
Nicolas Bonaventure ^{Comte} d'Orches, de Vidamyrie
seigneur d'Outremécourt, Rohere &c. Capitaine
de Guirassiers dans le regiment de Sainte Croix
et ensuite Capitaine de Vaisseaux au service
de Sa Majesté imperiale &c. a été recue le
même jour. et a choisi pour dire son rosaire
les jours de la nativité de N. D. le premier dimanche
d'Octobre et le jour de la purification de la Sainte
Vierge.

Marie Lalquais a été recue dans la confrérie
du S. Rosaire le 3. novembre 1738. et a choisi pour
faire ses stations les jours de l'annonciation,
assomption et conception de la très S. Vierge.

Françoise L'archer a été recue dans la confrérie
du S. Rosaire le 3. 9. 1738. et a choisie pour
faire ses stations les jours de l'annonciation,
assomption, conception de la très Sainte Marie.

Catherine Marcy a été recue dans la Confrérie
du rosaire le 3. 9. 1738. elle a choisi pour stations les
jours de Noël, jague et la pentecoste.

Catherine L'archer a été recue le 3. 9. 1738. elle
a pris pour faire ses stations les jours, de la S. Vierge
Catherine, le premier de l'an et de la fête
Dieu.

Marie Brior a été recue le 3. 9. 1738. elle
a pris pour faire ses stations le jour de la dédicace,
l'assomption Notre Seigneur, et l'assomption de
la S. Vierge.

Deuile Brior a été recue le 3. 9. 1738. Elle a
pris pour faire ses stations les jours de la
quasimodo, le Toussaint, la fête des Roys.

Marie Anne D'yor a été recue le 3. 9. 1738.
elle a pris pour faire ses stations les jours de la
Nativité de la sainte vierge, la fête S. Anne et
celle de S. Joseph.

229

Anne Perrot a été recue le 3. 9^{bre} 1438. elle a prié pour faire les Stations les jours de la sainte Trinite sainte anne, le premier jour de l'an.

Marie Maubon a été recue le 9. 9^{bre} 1438. elle a prié pour faire les Stations les jours de la conception de la s^{te} vierge, La Nativité de s^t. Jean baptiste, et la fete s^t. Joseph.

Plaise Tyrion a été recue le 4. 9^{bre} 1438. et a choisi pour faire les Stations les jours de la s^t. Nicolas, le jour de la Nativité de la s^{te} vierge et la fete s^{te} Plaise.

Jeanne Roussel a été recue le meme jour et a choisi les jours de s^t. Nicolas, la Nativité de la s^{te} vierge et s^{te} Plaise.

Charlote Loffras a été Anne, et Jeanne Loffras ont été recues le meme jour et ont choisi les jours de s^t. Charles, la Nativité de la s^{te} vierge et la fete s^t. Jean baptiste.

Elizabeth Dillerant a été recue le meme jour et a choisi les jours de s^t. Nicolas la nativité de la s^{te} vierge et de s^t. Jean baptiste.

Maria Larcher a été recue le meme jour et a choisi les jours de s^t. Nicolas, la Nativité de la s^{te} vierge et de s^t. Jean baptiste.

Jeanne Perrin a été recue le meme jour et a choisi les jours de la Conception, La s^t. Jean baptiste et s^t. Joseph.

Francoise Gadord a été recue le meme jour et a choisi les jours du premier dimanche d'octobre, s^t. Jean l'evangeliste et de s^{te} francoise.

Agnes Maucson a été recue le meme jour et a choisi les jours de s^{te} agnes, la conception, et de s^t. Pierre et s^t. Paul.

Anne Cordier a été recue le meme jour et a choisi les jours de la Conception s^t. Joseph et de s^{te} anne.

Marie Milou épouse du s^t. Nicolas Degoux a été recue le mois de 9^{bre} 1438. et a prié pour faire les Stations les jours de l'Ascension, la Nativité de la s^{te} vierge et la purification.

Marie Lautre a été reçue le 9^{me} 1738. elle a choisi
pour ses stations les jours de la conception l'assomption et
la fête de tous les saints.

Louise Brise a été reçue le même jour et a choisi pour ses
stations, les jours de la Pentecôte la nativité de la s^{te}
Vierge, et la fête de la Croix.

Jeanne Lautre a été reçue le même jour et a choisi les
mêmes jours que Marie la sœur pour ses stations.

Barbe Maubon a été reçue le même jour et a choisi les
jours de la Pentecôte, la fête de la conception et la fête
Dieu.

obit

Barbe Humbler a été reçue le même jour et a choisi pour
ses stations, les jours de s^t. Nicolas, l'assomption et de la
s^t. Baptiste.

Anne Lautre a été reçue le même jour et a choisi pour
ses stations les jours comme les autres.

Louise Humbler a été reçue le même jour et a choisi
pour ses stations, la conception, la fête Dieu et le
dimanche du Rosaire.

François Aubertin a été reçu le même jour et a choisi
les jours de la conception, la fête Dieu et le dimanche
du Rosaire.

Marie Morin a été reçue le même jour et a choisi les
jours la fête de la Croix, la conception et la Pentecôte.

Marie Madeleine Courtes a été reçue le même jour et
a choisi les jours de la fête Dieu, l'assomption et la conception.

Catherine Macuson a été reçue le même jour et a choisi
les jours de s^{te} Catherine, le dimanche du Rosaire, et la
conception.

Jeanne Bone a été reçue le même jour et a choisi les
jours de l'Annonciation, l'assomption et la conception.

Marqueritte Benais a été reçue le premier Janvier
de l'année 1739 et pour faire ses stations le
jour de la Circoucision N. S. le premier dimanche de Carême
et le jour de l'assomption N. S.

Françoise Lilleraie a été reçue le même jour et a prévu pour
faire ses stations les jours des premiers dimanche de
Carême, de Pâques et de la s^t. Jean Baptiste.

Catherine Bezor a été reçue dans la confrérie
le 2. février 1739. elle a choisi pour faire ses stations

Jeanne Maitre a été reçue le même jour et a choisi les
mêmes jours que Marie la sœur pour ses stations.

Barbe Maubon a été reçue le même jour et a choisi les
jours de la Pentecôte, la fête de la Conception et la fête
Dieu.

Barbe Humbler a été reçue le même jour et a choisi pour
ses stations, les jours de S^t Nicolas, L'Assomption et de la
S^t Baylute.

Anne Lautre a été reçue le même jour et a choisi pour
ses stations les jours comme les autres.

Louise Humbler a été reçue le même jour et a choisi
pour ses stations, la conception, la fête Dieu et la
Dimanche du Rosaire.

Francois Aubertin a été reçue le même jour et a choisi
les jours de la conception, la fête Dieu et le dimanche
du Rosaire.

Maria Morins a été reçue le même jour et a choisi les
jours la N^otre d. de Marie, la conception et la Pentecôte.

Maria Madelaine Bouter a été reçue le même jour et
a choisi les jours de la fête Dieu, L'Assomption et Conception.

Catherine Macuson a été reçue le même jour et a choisi
les jours de S^t Catherine, le dimanche du Rosaire, et la
Conception.

Jeanne Bone a été reçue le même jour et a choisi les
jours de l'Annunciation, l'Assomption et Conception.

Marguerite Renaus a été reçue le premier Janvier
de l'année 1739 et pour faire ses stations la
jour de la Circumcision N. S. Le premier dimanche de Carême
et le jour de l'Assomption N. S.

Françoise Litteron a été reçue le même jour et a pour
faire ses stations les jours des premiers dimanche de
Carême, de Pâques et de la S^t Jean Baptiste.

Catherine Berger a été reçue dans la confrérie
le 2. février 1739. elle a choisi pour faire ses stations
les jours de la fête S^t Nicolas, S^t Catherine et la fête Dieu.

Marguerite Prieur a été reçue le même jour et a choisi
pour ses stations, les jours de la fête Dieu, de la Nativité N. S.
et le 1^{er} dim. octobre.

231
Françoise repaus de Marie sa sœur ont été reçues le
même jour es ont pris pour leurs stations les jours de l'annon-
ciation et la Nativité N.D. et le 1.^{er} dim. d'octobre. —

Jeanne Tillavane a été reçue le même jour es a choisi pour
ses stations les jours de l'annonciation N.D. le jour de la
Pentecôte et le 1.^{er} dim. d'octobre.

Françoise Baudou a été reçue le même jour es a pris
pour ses stations les jours de la Pentecôte, l'Assomption N.D.
et le 1. dim. d'octobre.

Marie yvescon a été reçue le même jour es a choisi
pour ses stations, la Pentecôte, le 1.^{er} dim. d'octobre et la
conception N.D.

Le quatre d'octobre mil sept cent trente neuf ont
été reçues dans la confrérie du S.^t Rosaire les sous-
écrites Margueritte Vernier, Marie anne Rolles, la veuve
Pierre bouvain, Claudette Maubon, Marie godard, anne
Maugin, Therese de Villars, Marie Thomas, Jeanne godard
Jeanne Guarter, Marguerite Henry, Louise Pierson, elles ont
choisi pour faire leurs stations, les premiers dimanches d'octobre
la purification de la S.^{te} Vierge et le jour de la Pentecôte.

Obiub
Jeanne Touvenel a été reçue le 18. 9.^{bre} 1439. et
a choisi pour faire ses stations les jours du Rosaire
de la Pentecôte et de l'Assomption de la S.^{te} Vierge

Barbe petit jean a été reçue dans la Confrérie
du S.^t Rosaire le deux de mois d'octobre de
l'année 1440. et a choisi pour ses stations les jours
de S.^{te} Barbe de l'Ascension et le 1.^{er} dimanche
d'octobre.

Marie Memurier a été reçue le 26 Mars 1441
elle a choisi pour faire ses stations le jour de Pâques
le 1.^{er} dimanche d'octobre et le jour de la purification de la
Sainte vierge.

Mesdemoiselles Maugé mere et fille ont été reçues
dans la confrérie du S.^t Rosaire, le huit 2.^{bre} jour de
l'immaculée conception 1448, et ont choisi pour faire leur
stations les jours de la conception, de la purification de
la S.^{te} vierge et le jour du S.^t Rosaire qui tombe le premier
dimanche d'octobre.

131
Claire Maubon, Jeanne Maubon, Catherine
Bouche ont été reçues dans la Confrérie du saint
Rosaire le deux juillet 1744. et ont choisi pour
leurs stations les jours de l'Assomption de la sainte
Vierge le dimanche du Rosaire et la fête sainte
Vierge.

Marie Jeanne Errard, Marie Regnaud, Louise
Briot ont été reçues dans la confrérie du S^t Rosaire
le deux du mois de juillet 1744. Elles ont pris pour
faire leurs stations les jours de l'Assomption, la Nativité
de la S^{te} Vierge et le premier dimanche d'octobre.

Magdelaine Morin a été reçue dans la confrérie du
S^t Rosaire le six de juillet 1749. Elle a choisi pour
faire ses stations les jours de fête S^t G. B. le Dimanche
du Rosaire et le jour de la Nativité de la S^{te} Vierge.

Charles Thiebaut Recteur des écoles de Lhieu a été
reçu dans la Confrérie du Rosaire, le premier février 1749
et a choisi pour faire ses stations, le jour de la purification de
la Vierge le jour de la Nativité de la S^{te} Vierge, et le jour de
S^t Charles 4^e novembre.

